

Cas pratique La filiation

Par **charlottelc**, le **14/03/2017** à **19:41**

Pendant un été, Laurent rencontre Clémentine dont il s'éprend. Contrairement à Laurent, pour Clémentine ce n'est pas une relation sérieuse. C'est alors qu'elle lui apprend quelle est enceinte de lui. Il propose aussitôt à Clémentine de l'épouser. Déstabilisée par la situation et déboussolée par la rencontre d'un autre homme, elle quitte Laurent en lui disant qu'elle n'est pas enceinte.

Clémentine part vivre avec cet homme, Pierre et accouche d'un petit garçon quelques mois plus tard. Cet enfant sera déclaré et reconnu sous le nom de la mère. Pierre accueille cet enfant (Ethan) sans difficulté et avec bienveillance (gentillesse, attention à son égard) ; sachant qu'il n'est pas de lui, il le considère malgré tout comme son fils. Les relations du couple sont excellentes : un an plus tard, une nouvelle grossesse de Clémentine les oriente vers le mariage. Apprenant que le bébé sera une fille, Pierre décide de reconnaître Ethan. Le mariage a lieu deux mois avant la naissance de Léa.

Deux ans après le mariage, les relations entre les époux se détériorent : Clémentine reproche à Pierre de préférer Léa à Ethan. Elle le quitte avec ses deux enfants. Tout trois emménagent chez Luc qu'elle a rencontré quelques mois plus tôt. Prenant en compte l'intérêt des enfants, elle laisse à Pierre la liberté de les voir quand il le souhaite et part même en vacances avec Pierre et les enfants. Huit mois après ces vacances, Clémentine accouche de Lise déclarée sous le nom de Clémentine. Elle quitte Luc pour s'installer seule avec ses enfants.

Le hasard lui fait rencontrer Laurent qui, analysant la situation, est persuadé que Ethan est son fils malgré les dénégations de Clémentine. Les événements s'enchaînent :

- Laurent veut faire établir la filiation pour Jean ;
- Pierre veut faire tomber la paternité à l'égard de Ethan, il émet également des doutes concernant sa fille Léa ;
- Luc enfin lui annonce qu'il refuse de reconnaître Lise

Pourriez vous m'aider s'il vous plait ?

Par **Xdrv**, le **14/03/2017** à **19:43**

#CommeDHabitude

#Bonjour

#Qu'avezVousCompris v

Par **charlottelc**, le **14/03/2017** à **19:58**

Bonjour,
d'après ce que j'ai compris
la paternité de pierre envers ethan c'est la possession d'état et envers lea c'est le fait que le mari soit le présumé être le père et possession d'état
la paternité de laurent envers ethan il y a l'expertise biologique
et pour lise je ne sais pas trop

Par **LouisDD**, le **14/03/2017** à **21:43**

Bonsoir

Essayez de nous présenter quelque chose de plus juridique type exposé des faits, les problèmes juridiques à étudier...

Sinon en soit c'est dans l'idée de ce que vous dites.

À voir comment vous rédigez ça !

À plus

Par **Camille**, le **14/03/2017** à **22:50**

Bonsoir,

1°) [citation] Laurent veut faire établir la filiation pour Jean ; [/citation]

Qui est Jean ?

2°) [citation] Pourriez vous m'aider s'il vous plait ?

[/citation]

Vous aider à quoi ? Vous êtes supposée être qui dans cette histoire ?

Pourriez-vous aider le chargé de TD qui a pondé un cas aussi nul ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **15/03/2017** à **10:51**

Bonjour

Une pensée pour la pauvre Clémentine qui n'a décidément pas de chance en amour [smile3]

Par **Camille**, le **15/03/2017** à **15:29**

Bonjour,

Ben, c'est surtout qu'à supposer Laurent norvégien, Pierre sénégalais et Luc coréen du sud, on pourra dire qu'elle en a vu de toutes les couleurs, la pauvre...

[smile25]

[citation]déboussolée[/citation]A qui le dîtes-vous !